

Directives pour l'enregistrement de la méthode N° 46, Bowtech

Les Directives pour l'enregistrement de la méthode N° 46, Bowtech, sont applicables en complément et comme partie intégrante des Conditions d'Enregistrement et des Conditions Générales du RME.

Les Conditions d'Enregistrement alors actuelles ainsi que les présentes Directives complémentaires sont applicables pour l'enregistrement de cette méthode. Si ces Directives divergent des Conditions d'Enregistrement, ces Directives prévalent. De telles divergences sont exclusivement applicables pour l'enregistrement de la méthode N° 46, Bowtech.

1. Généralités

Pour l'enregistrement de cette méthode, une formation composée d'une formation de base et d'une formation spécialisée, représentant au total au moins 660 heures d'enseignement, doit être justifiée.

2. Formation de base (au moins 340 heures d'enseignement)

La formation de base doit couvrir d'une manière appropriée les matières mentionnées ci-après :

2.1 Bases médicales

- anatomie et physiologie de l'être humain
- pathologie
- pharmacologie
- mesures d'urgence
- hygiène

2.2 Bases des sciences sociales

- psychologie
- communication

2.3 Bases générales

- compréhension de la santé
- éthique
- gestion du cabinet

3. Formation professionnelle spécialisée (au moins 320 heures d'enseignement)

Les contenus d'enseignement mentionnés ci-après doivent faire partie d'une manière appropriée de la formation professionnelle spécialisée.

3.1 Histoire et développement de la méthode Bowtech

Histoire et développement par Tom Bowen. Documentation et propagation de la méthode par Oswald Rentsch.

3.2 Principes, concepts et effets de la méthode Bowtech

Les connexions structurelles, fonctionnelles et énergétiques de l'organisme. Activation de l'autorégulation du corps par la stimulation de divers mécanorécepteurs intrafasciaux et la régulation du tonus musculaire. Statiques, effets statiques, analgésiques, vasculaires, lymphatiques, viscéraux et énergétiques. Fonction, importance et approvisionnement des fasciae. Théorie des forces ascendantes et descendantes. Technique de préhension adaptée individuellement. Modèle de réponse aux stimuli et signification des pauses pour l'intégration. Les trois Ws (Water, Walk, Wait).

3.3 Indications, contre-indications et limites de la méthode Bowtech

Indications. Contre-indications absolues et relatives. Précautions. Limites personnelles et spécifiques à la méthode.

3.4 Processus thérapeutique

Estimation des besoins thérapeutiques et du traitement adéquat selon les critères spécifiques à la méthode. Définition des objectifs, planification et mise en oeuvre des mesures. Information, documentation et coopération interdisciplinaire. Évaluation des traitements et de leur qualité.

3.5 Techniques de traitement et instruction au patient

Mouvements de Bowtech, technique de préhension spéciale, types et combinaisons. Étirement, montée en pression, conception de la prise. Des pauses dans et entre les séquences de préhension pour traiter les impulsions fixées. Exercices et instruction au patient : éviter les postures rigides pendant de longues périodes, faciliter les mouvements.

4. Entrée en vigueur

Ces Directives entrent en vigueur le 1er janvier 2022.

Novembre 2021